

## **AVIS DES SOCIÉTÉS**

### **ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

#### **Société OFFICE PLAST.SA**

**Siège social** : Z.I 2, Mdejez El Bab B.P.156-9070-Béjà

La société Office Plast publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2023. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, M Ilyes MAATKI (Société d'expertise comptable Univers Audit).

*Bilan consolidé*  
*Exercice clos au 31/12/2023*  
*(Exprimé en dinars tunisiens)*

**Actifs**

	Notes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022 RET
<b><u>Actifs non courants</u></b>				
<b>Actifs immobilisés</b>				
Immobilisations incorporelles	AC01	676 278	671 010	671 010
Moins : Amortissements	AC02	-329 145	-203 793	-203 793
Immobilisations corporelles	AC03	29 106 574	25 248 803	25 248 803
Moins : Amortissements	AC04	-12 319 179	-10 355 636	-10 355 636
Immobilisation financières	AC05	186 764	1 639 141	1 639 141
Moins : Provisions		-0	-0	-0
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>17 321 292</b>	<b>16 999 526</b>	<b>16 999 526</b>
Impôts différés actifs AID		26 818	260 081	260 081
Autres actifs non courants	AC06	296 561	31 568	31 568
<b>Total des actifs non courants</b>		<b>17 644 671</b>	<b>17 291 175</b>	<b>17 291 175</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>				
Stocks	AC07	14 023 125	16 139 720	16 139 720
Moins : Provisions	AC08	-165 362	-146 071	-146 071
Clients et comptes rattachés	AC09	8 472 289	6 568 106	6 568 106
Moins : Provisions	AC10	-1 074 753	-1 011 348	-1 011 348
Autres actifs courants (*)	AC11	3 897 432	3 227 392	3 642 970
Moins : Provisions	AC12	-111 350	-111 350	-111 350
Liquidités et équivalents de liquidités	AC13	5 648 201	3 954 493	3 954 493
<b>Total des actifs courants</b>		<b>30 689 582</b>	<b>28 620 941</b>	<b>29 036 519</b>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b>48 334 253</b>	<b>45 912 116</b>	<b>46 327 694</b>

(\*) Les données de l'exercice 2022 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité (note IV des notes aux états financiers consolidés)

**Bilan consolidé**  
**Exercice clos au 31/12/2023**  
**(Exprimé en dinars tunisiens)**

**Capitaux propres et passifs**

	Notes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022 RET
<b><u>Capitaux propres</u></b>				
Capital social	CP01	14 662 164	14 662 164	14 662 164
Modifications comptables	CP02	52 449	0	0
Réserves consolidés (part du groupe) (*)	CP03	5 685 482	5 846 333	6 096 630
Résultat net de l'exercice (part du groupe) (*)	CP04	101 621	-19 077	27 569
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>20 501 715</b>	<b>20 489 420</b>	<b>20 786 363</b>
Part des minoritaires dans les capitaux propres	CP05	9 899	15 969	15 969
Part des minoritaires dans le résultat de l'exercice	CP06	1 699	-6 070	-6 070
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>20 513 313</b>	<b>20 499 319</b>	<b>20 796 262</b>
<b><u>Passifs</u></b>				
<b><u>Passifs non courants</u></b>				
Emprunts et dettes assimilées	P01	6 712 422	5 471 388	5 471 388
Provisions	P02	81 500	269 511	269 511
<b>Total des passifs non courants</b>		<b>6 793 922</b>	<b>5 740 899</b>	<b>5 740 899</b>
<b><u>Passifs courants</u></b>				
Fournisseurs et comptes rattachés	P03	5 272 370	5 092 146	5 092 146
Autres passifs courants (*)	P04	1 922 515	1 827 310	1 945 945
Concours bancaires et autres passifs financiers	P05	13 832 133	12 752 442	12 752 442
<b>Total des passifs courants</b>		<b>21 027 018</b>	<b>19 671 898</b>	<b>19 790 533</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>27 820 940</b>	<b>25 412 798</b>	<b>25 531 432</b>
<b><u>Total des capitaux propres et des passifs</u></b>		<b>48 334 253</b>	<b>45 912 116</b>	<b>46 327 694</b>

(\*) Les données de l'exercice 2022 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité (note IV des notes aux états financiers consolidés)

*Etat de résultat consolidé  
Exercice clos au 31/12/2023  
(Exprimé en dinars tunisiens)*

	Notes	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2022 RET
<b><u>Produits d'exploitation</u></b>				
Revenus	R01	33 222 750	34 054 806	34 054 806
Autres produits d'exploitation (*)	R02	134 066	58 141	109 970
<b>Total des produits d'exploitation</b>		<b>33 356 815</b>	<b>34 112 947</b>	<b>34 164 776</b>
<b><u>Charges d'exploitation</u></b>				
Variations des encours et produits finis	R03	278 974	-1 232 960	-1 232 960
Achats consommés	R04	18 880 317	21 155 150	21 155 150
Charges de personnel	R05	2 981 992	2 805 126	2 805 126
Dotations aux amort & prov	R06	2 159 812	2 040 061	2 040 061
Autres charges d'exploitation	R07	7 128 562	7 384 121	7 384 121
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b>-31 429 656</b>	<b>-32 151 497</b>	<b>-32 151 497</b>
<b><u>Résultat d'exploitation</u></b>		<b>1 927 159</b>	<b>1 961 450</b>	<b>2 013 279</b>
Charges financières nettes	R08	-2 493 110	-1 790 481	-1 790 481
Produits des placements	R09	825 000	0	0
Autres gains ordinaires	R10	171 273	91 136	91 136
Autres pertes ordinaires	R11	-253 304	-153 424	-153 424
<b><u>Résultat courant des sociétés intégrées</u></b>		<b>177 018</b>	<b>108 682</b>	<b>160 511</b>
Impôts sur les sociétés exigibles (*)		-77 788	-55 099	-60 282
Impôts sur les bénéfices différés		4 090	-48 943	-48 943
<b><u>Résultat net des sociétés intégrées</u></b>		<b>103 320</b>	<b>4 639</b>	<b>51 285</b>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		0	-29 779	-29 779
Intérêts minoritaires		1 699	-6 063	-6 063
<b><u>Résultat revenant à la société consolidante</u></b>		<b>101 621</b>	<b>-19 077</b>	<b>27 569</b>
Effet des modifications comptables		52 449	0	0
<b><i>Résultats après modifications comptables</i></b>		<b>154 070</b>	<b>132 553</b>	<b>179 199</b>

(\*) Les données de l'exercice 2022 ont été retraitées pour des besoins de comparabilité voir note IV des notes aux états financiers

**Etat des flux de trésorerie consolidé**  
**Exercice clos au 31/12/2023**  
**(Exprimé en dinars tunisiens)**

	<i>Note</i>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i></b>			
<b><i>Résultat net part du groupe :</i></b>		101 621	-19 077
<b><i>Part des intérêts minoritaires :</i></b>		1 699	-6 063
<b><i>Élimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence</i></b>			
<i>Ajustements pour :</i>			
* Amortissement et provisions		2 159 812	2 014 994
<i>* Variations des :</i>			
- Stocks		2 116 595	-5 232 601
- Clients		-1 904 182	2 380 043
- Autres actifs courants & Placements		-670 041	360 418
- Fournisseurs et autres dettes		275 429	1 518 506
-Autres actifs non courants		-382 724	3 067
- AID		233 262	48 943
* Plus-value de cession		-11 500	-31 000
* Modifications comptables		52 449	0
* QP subvention d'investissement		-131 654	-53 555
*Ajustement variation comptes subvention à recevoir (v)		415 578	0
* Intérêts courus		6 508	71 743
* Intérêts des minoritaires dans les réserves		-425 698	-188 990
* Ajustement au titre des frs immobilisations		323 235	-323 235
* Ajustement compte courant actionnaire et débiteurs divers		141 151	198 663
* Ajustement au titre des traitements de consolidation		0	-7
* Ajustement au titre de la perte de contrôle sur la filiale Office Store		0	29 779
<b><i>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</i></b>		<b>2 301 539</b>	<b>771 628</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i></b>			
Décaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		-2 136 877	-2 731 804
Encaissement / acquisition d'imob Incp & Corp		11 500	31 000
Encaissement / acquisition d'imob financières		1 525 000	-9 500
Décaissement / acquisition d'imob financières		-72 623	-58 370
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement</i></b>		<b>-673 000</b>	<b>-2 768 674</b>
<b><i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i></b>			
Encaissement des subventions d'investissement		0	434 456
Encaissement provenant des emprunts		2 000 000	42 700 617
Remboursement d'emprunts		-1 325 819	-41 070 160
Encaissement compte courant associés		300 000	-60 000
Décaissement provenant des CCA		-441 151	-198 663
<b><i>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</i></b>		<b>533 030</b>	<b>1 806 250</b>
<b><i>Incidences des variations des taux de change</i></b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b><i>Variation de trésorerie</i></b>		<b>2 161 568</b>	<b>-190 796</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>		<b>2 222 119</b>	<b>2 412 915</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>		<b>4 383 687</b>	<b>2 222 119</b>

---

# **NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**

## **ARRÊTES AU 31/12/2023**

---

### **I. Présentation du Groupe :**

#### **1. Secteurs d'activité :**

Le Groupe se compose de deux sociétés entrant dans le périmètre de consolidation :

- « Office Plast SA » : C'est la société consolidante.
- « Office Distribution SARL » : la première filiale entrant dans le périmètre de consolidation par intégration totale. Le pourcentage de participation et de contrôle de la société « Office Plast SA » dans cette filiale est de 93.333%.
- « Office Store SARL » : l'entreprise associée entrant dans le périmètre de consolidation par mise en équivalence. Le pourcentage de participation et de contrôle de la société « Office Plast SA » dans cette filiale est de 37%.

- **La société « Office Plast SA » : Société mère : « M » :**

La société « Office Plast SA » est une société anonyme de droit tunisien, constituée courant le mois de février 2006 avec un capital social de 14 662 164 dinars. La société a pour objet la fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matières plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.

- **La société « Office Distribution SARL » : F1 :**

La société « Office Distribution SARL » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 avril 2017 avec un capital initial de 500.000 dinars. En 2023 le capital de la société a été réduit à 300 000 Dinars, ainsi la structure du capital est la suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2023		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast SA	28 000	280 000	93,333%
Mr Nader KHALLOULI	2 000	20 000	6,777%
<b>Totaux</b>	<b>30 000</b>	<b>300 000</b>	<b>100%</b>

La société a pour objet en Tunisie qu'à l'étranger :

- La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays,
- La prise de participation dans le capital d'autres sociétés. ;
- De ce fait elle est habilitée à accomplir par elle-même ou à faire appel à la sous-traitance des tâches rattachées à l'objet des activités commerciales mentionnées ci-haut. La gérance de la société est mandatée à Mr Yassine Abid.

• **la société « Office Store SARL » : Entreprise Associé :**

La société « Office Store SARL » est une société à responsabilité limitée de droit tunisien, constituée le 12 avril 2017 avec un capital initial de 510.000 dinars avant de le porter à 1 000 000 Dinars en 2018. La structure du capital est la suivante :

Actionnaires	Situation au 31-12-2023		
	Nombre d'actions	En Valeur	En %
Office Plast SA	37 000	370 000	37%
Mr Yassine ABID	14 000	140 000	14%
BFI	49 000	490 000	49%
<b>Totaux</b>	<b>100 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>100%</b>

La société a pour objet :

- La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents ;
- La participation directe ou indirecte à des sociétés par voie de création de sociétés nouvelles, tunisiennes ou étrangères, d'apports, de commandite, de souscriptions, achats des titres ou droits sociaux, fusion, alliance, association en participation ou de prise ou de dation ou en gérance de tous biens ou droits ou autrement ; et
- Généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout objet similaire ou connexe ou de nature à favoriser le développement du patrimoine social et permises par la législation en vigueur.

## **2. Périmètre de consolidation :**

Le périmètre de consolidation est défini en fonction du pourcentage de contrôle de la société mère directement ou indirectement par l'intermédiaire d'une filiale dans le capital des sociétés à consolider.

Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les comptes consolidés du Groupe « **Office Plast SA** » comprennent ceux de la société consolidante « **Office Plast SA** », la filiale : « **Office Distribution Sarl** » et la société associée « **Office Store SARL** »

Lors de la détermination du périmètre de consolidation, nous avons mis en œuvre les hypothèses suivantes :

1. *Première hypothèse* : Aucune participation n'est détenue à titre temporaire, dans l'unique perspective de sa sortie ultérieure dans un avenir proche.
2. *Deuxième hypothèse* : Le pourcentage de participation reflète le pourcentage de contrôle, tel que défini par les normes comptables tunisiennes NCT 35, 36 et 37.
3. *Troisième hypothèse* : Les opérations intergroupes fournies par la société « **Office Plast SA** » ainsi que les sociétés entrant dans son périmètre de consolidation sont exhaustives.
4. *Quatrième hypothèse* : Les soldes des opérations intergroupes sont réciproques et rapprochés.



### 3. Liste des sociétés consolidées

<i><b>PARTICIPATIONS</b></i>	<b>Nom de la société</b>	<b>Pays</b>	<b>Activité</b>	<b>% d'Intérêt</b>	<b>% Contrôle</b>
<b>Société consolidante</b>	« <i>Office Plast SA</i> »	<i>TUNISIE</i>	La fabrication de fournitures bureautiques et scolaires ainsi que la fabrication d'articles en matière plastique à partir de feuille en PVC et plus spécialement la maroquinerie en plastique.	100,00%	100,00%
<b>Société intégrée globalement</b>					
<b>Intégrée globalement</b>	« <i>Office Distribution SARL</i> »	<i>TUNISIE</i>	La distribution et la vente en gros de tous fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, et d'une manière générale la réalisation de toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou en faciliter, l'exploitation, le développement ou l'extension et ce en tout pays.	93.333%	93.333%
<b>Société mise en équivalence</b>					
<b>Mise en équivalence</b>	« <i>Office Store SARL</i> »	<i>TUNISE</i>	La distribution et la vente de fournitures et articles bureautiques et scolaires, des produits informatiques, de mobilier de bureau ainsi que les services y afférents	37.00%	37.00%

## **II. Modalités d'établissement des états financiers consolidés :**

### **1. Principes comptables :**

Les états financiers consolidés du Groupe « Office Plast SA » sont établis selon les normes comptables nationales NCT applicables au 31 décembre 2023.

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont élaborés selon les conventions comptables prévues par le cadre conceptuel telle que promulgué par le décret n° 96-2459 du 30 Décembre 1996, portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes au 31 décembre.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2023 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par la direction du Groupe.

### **2. Les normes comptables nationales appliquées :**

Le Groupe « Office Plast SA » a élaboré et présenté ses comptes consolidés en appliquant les normes comptables tunisiennes NCT, telles que définies par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et par le décret N° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité.

## **III. Principes comptables :**

### **1. Méthode de consolidation :**

Les comptes consolidés du Groupe intègrent l'ensemble des filiales, entreprises associées et co-entreprises de la société consolidant « Office Plast SA ».

#### *I. Filiales : NCT 35*

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités ad hoc) dont la société consolidante dirige les politiques financières et opérationnelles, ce qui correspond généralement à une participation supérieure à la moitié des droits de vote.

Les états financiers des filiales sont intégrés dans les comptes consolidés à partir de la date à laquelle ce contrôle s'exerce et jusqu'à la date à laquelle ou il prend fin.

Les intérêts des actionnaires minoritaires dans les fonds propres ainsi que dans le résultat figurent dans les rubriques appropriées des comptes consolidés.

Les transactions, soldes et plus-values latentes sur transactions intra-Groupe sont éliminés.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

Les principes comptables retenus par les filiales ont été modifiés, le cas échéant, de manière à harmoniser les règles appliquées au sein du Groupe.

Aux termes du § 24 de NCT 35, les pertes revenant aux minoritaires dans une filiale consolidée peuvent être supérieures aux intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la filiale. Cet excédent et toutes les pertes futures relatives aux minoritaires sont imputés aux intérêts majoritaires sauf si les minoritaires ont une obligation irrévocable de compenser les pertes et sont capables de le faire. Si la filiale dégage par la suite des bénéfices, les intérêts majoritaires se voient allouer la totalité de ces bénéfices jusqu'à ce que la part des pertes relatives aux minoritaires antérieurement imputée aux majoritaires ait été recouvrée.

## *II. Entreprises associées : NCT 36*

Les entreprises associées sont des entités sur lesquelles la société « Office Plast SA » exerce une influence notable sans pour autant les contrôler. Il s'agit d'entités dans lesquelles la société consolidante détient généralement une participation de 20 % à 50 % des droits de vote.

Les participations dans les entreprises associées sont mises en équivalence et sont initialement comptabilisées au coût. Elles intègrent les goodwills constatés au moment de l'acquisition (nets du cumul des pertes de valeurs).

La quote-part de la société consolidante dans les résultats des entreprises associées constatés après l'acquisition est comptabilisée au compte du résultat jusqu'à la date à laquelle l'influence notable cesse.

Les plus-values latentes sur transactions entre le Groupe et ses entreprises associées sont éliminées à hauteur de la participation du Groupe dans ces dernières.

Les pertes latentes sont également éliminées sauf si la transaction indique une perte de valeur sur cession d'actif.

## *III. Co-entreprises : NCT 37*

Les co-entreprises sont des entités ayant des activités dans lesquelles la société consolidante exerce un contrôle conjoint conformément à un accord contractuel.

L'intégration proportionnelle est appliquée aux sociétés détenues, contrôlées et gérées conjointement avec des partenaires (coentreprises). Les actifs, passifs, revenus et charges sont consolidés au prorata de la participation au capital.

## *IV. Autres Participations*

Les participations dans des sociétés autres que des filiales, entreprises associées ou co-entreprises ne sont pas consolidées.

Elles sont comptabilisées dans les actifs financiers.

## **2. Immobilisations incorporelles : NCT 06**

Les actifs incorporels sont immobilisés dans la mesure où les avantages économiques futurs associés à ces actifs iront au Groupe et les coûts correspondants peuvent être identifiés de façon fiable.

Ils sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité.

## **3. Immobilisations corporelles : NCT 05**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan du Groupe à leur coût diminué du cumul des amortissements et, s'il y a lieu, du cumul des pertes de valeur.

Les coûts de réparation et d'entretien courants sont enregistrés en charges au fur et à mesure qu'ils sont encourus.

Les immobilisations corporelles sont amorties suivant la méthode linéaire, à l'exception des terrains, qui ne sont pas amortis. L'amortissement des immobilisations corporelles reflète le rythme selon lequel les avantages économiques futurs liés à l'actif sont estimés être consommés.

## **4. Impôt sur le résultat :**

Les passifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat payable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles imposables.

Les actifs d'impôt différé sont les montants d'impôts sur le résultat recouvrable au cours d'exercices futurs au titre de différences temporelles déductibles ou du report en avant de pertes fiscales non utilisées.

La charge d'impôt au compte de résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé :

- L'impôt exigible est basé sur les bénéfices des sociétés du Groupe. Il est calculé conformément aux règles locales.
- L'impôt différé est calculé, selon la méthode du report variable, sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et passifs et leur valeur figurant dans les comptes consolidés, en utilisant les taux d'imposition applicables à la date à laquelle ces différences temporelles sont supposées se résorber.

Les impôts différés actifs ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que des résultats futurs taxables permettront d'absorber les différences temporelles et les déficits reportables.

## **5. Provisions pour risque et charges :**

La société constate une provision lorsque :

- Elle a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé

- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économique sera nécessaire pour régler cette obligation, et
- Le montant de cette obligation peut être mesuré de façon fiable

#### **IV. Modifications comptables**

Au cours de l'exercice 2023, il a été procédé au niveau de la société mère « Office Plast SA » à la prise en compte :

- D'une subvention d'investissement d'un montant de 415 578 Dinars dont la décision d'octroi a été obtenue en 2019 ainsi qu'une quote de part d'amortissements y relatif pour un montant de 176 268 Dinars.
- D'une dette fiscale de 106 191 Dinars se rapportant à la correction de la charge d'impôt sur le bénéfice de l'exercice 2018.

#### **V. Notes d'information relatives aux principaux éléments des états financiers consolidés :**

## **Actifs**

### **AC01 & AC02 : Immobilisations incorporelles**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 347 133 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Site web	19 401	19 401
Logo	481	481
Logiciels informatiques	395 295	390 027
Concessions, Marques et Brevets	261 102	261 102
<b>Total Brut</b>	<b>676 278</b>	<b>671 011</b>
Amortissements	-329 145	-203 793
<b>Total Net</b>	<b>347 133</b>	<b>467 218</b>

### **AC03 & AC04 : Immobilisations corporelles**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 16 787 395 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Terrains	1 220 265	1 220 265
Constructions	4 371 996	4 371 995
Matériel industriel	13 270 897	12 425 916
Outillage industriel	384 961	296 579
Matériel de transport	16 452	74 800
Equipement de bureau	332 770	255 812
Matériel informatique	354 640	307 500
Installations générales, agencements divers	4 103 001	3 655 201
Immobilisations à statut juridique particulier	1 430 772	1 374 858
Immobilisations en cours	3 620 819	1 265 877
<b>Total Brut</b>	<b>29 106 574</b>	<b>25 248 803</b>
Amortissements	-12 319 179	-10 355 636
<b>Total Net</b>	<b>16 787 395</b>	<b>14 893 167</b>

### **AC05 : Immobilisations financières**

Le solde de cette rubrique s'élève à 186 764 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Titres de participations <i>NEW BOX TUNISIA</i>	43 000	1 500 000
Dépôts et caution versés	143 764	139 141
<b>Total Brut</b>	<b>186 764</b>	<b>1 639 141</b>

### **AC06 : Autres actifs non courants**

Le solde de cette rubrique s'élève à 296 561 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Frais préliminaires	21 000	31 559
Charges à répartir	275 561	9
<b>Total Net</b>	<b>296 561</b>	<b>31 568</b>

### **AC07&AC08 : Stocks**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 13 857 763 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Matières premières	3 911 052	4 776 596
Matériaux sur chantier	511 098	555 463
Produits en cours	5 065 090	6 748 778
Produits finis	3 646 513	3 780 162
Marchandises	889 372	278 721
<b>Total Brut</b>	<b>14 023 125</b>	<b>16 139 720</b>
Provisions	-165 362	-146 071
<b>Total Net</b>	<b>13 857 763</b>	<b>15 993 649</b>

### **AC09 & AC10 : Clients et comptes rattachés**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 7 397 535 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Clients collectifs	6 649 826	2 019 929
Clients étrangers	0	3 216 126
Clients effets à recevoir	747 710	320 702
Clients douteux ou litigieux	1 074 753	1 011 348
<b>Total Brut</b>	<b>8 472 289</b>	<b>6 568 105</b>
Provisions	-1 074 753	-1 011 348
<b>Total Net</b>	<b>7 397 535</b>	<b>5 556 757</b>

### **AC11& AC12 : Autre Actifs courants**

Le solde net de cette rubrique s'élève à 3 786 082 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2022 Ret</b>
Fournisseurs débiteurs	83 066	145 726	145 726
Personnel avances et prêts	109 163	137 323	137 323
Etat débiteur	1 525 493	1 612 750	1 612 750
Débiteurs divers	10 860	352 060	352 060
Produits à recevoir	0	29 751	29 751
Parties liées	857 917	859 890	859 890
Créances sur cession des actions	800 000	0	0
Etat subvention à recevoir	415 578	0	415 578
Compte d'attente	25	0	0
Charges constatées d'avance	95 331	89 892	89 892
<b>Total Brut</b>	<b>3 897 432</b>	<b>3 227 392</b>	<b>3 642 970</b>
Provisions AAC	-111 350	-111 350	-111 350
<b>Total Net</b>	<b>3 786 082</b>	<b>3 116 041</b>	<b>3 531 619</b>

### **AC13 : Liquidités et équivalents de liquidités**

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 648 201 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Endossement effets	1 584 710	0
Régies d'accréditif	37	0
Chèques en coffre	1 721 497	2 343 642
Banques	2 030 845	1 558 335
Fonds de garantie Factoring	309 293	50 000
Caisse	1 818	2 516
<b>Total</b>	<b>5 648 201</b>	<b>3 954 493</b>

## **Capitaux propres & passifs**

### **CP01, CP02, CP03, CP04 & CP05 & CP056 : Capitaux propres**

Le solde de cette rubrique s'élève à 20 513 313 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2022 Ret</b>
Capital social	14 662 164	14 662 164	14 662 164
Réserves consolidées	5 685 482	5 846 333	6 096 630
Réserves consolidées HG	9 899	15 969	15 969
Modifications comptables	52 449	0	0
Résultats consolidés	101 621	-19 077	27 569
Résultats consolidés HG	1 699	-6 070	-6 070



<b>Total</b>	<b>20 513 313</b>	<b>20 499 319</b>	<b>20 796 262</b>
--------------	-------------------	-------------------	-------------------

### **P01 : Emprunts**

Le solde de cette rubrique s'élève à 6 712 422 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Emprunts bancaires	3 414 345	4 764 487
Emprunt leasing	2 248 076	706 901
Emprunt BH Equity	1 050 000	0
<b>Total</b>	<b>6 712 422</b>	<b>5 471 388</b>

### **P02 : Provisions**

Le solde de cette rubrique s'élève à 81 500 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Provisions pour risques	81 500	269 511
<b>Total</b>	<b>81 500</b>	<b>269 511</b>

### **P03 : Fournisseurs et comptes rattachés**

Le solde de cette rubrique s'élève à 5 272 370 DT au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Fournisseurs locaux d'exploitations	869 767	2 089 008
Fournisseurs étrangers	139 304	1 218 370
Fournisseurs effet à payer	4 011 399	1 471 290
Fournisseurs locaux d'immobilisation	221 246	221 246
Fournisseurs immobilisation- Retenues de garantie	4 084	4 084
Fournisseurs - factures non parvenues	26 571	88 148
<b>Total</b>	<b>5 272 370</b>	<b>5 092 146</b>

### **P04 : Autres passifs courants**

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 922 515 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>	<b>31/12/2022 Ret</b>
Personnel, rémunérations dues	-35 996	7 866	7 866
Dettes provisionnées congés et prime à payer	279 568	345 703	345 703
CNSS & autres Organismes sociaux	209 102	253 537	253 537
Etat Crédeur	615 624	193 194	311 829
Etat impôt et taxes modification comptables	17 627	0	0
Associés, dividendes à payer	6 304	6 304	6 304
Clients- comptes créditeurs	372	94 014	94 014
Parties liées,	24 752	25 903	25 903
Créditeurs divers	0	140 000	140 000
Charges à payer	789 511	733 138	733 138

Produits à recevoir,	0	12 000	12 000
Provisions pour risques et charges courantes	15 651	15 651	15 651
<b>Total</b>	<b>1 922 515</b>	<b>1 827 310</b>	<b>1 945 945</b>

### **P05 : Concours bancaires et autres passifs financiers**

Le solde de cette rubrique s'élève à 13 832 133 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Échéances à moins d'un an crédit bancaires	1 652 844	1 817 402
Échéances à moins d'un an crédit leasing	327 445	156 820
Échéances à moins d'un an crédit BH Equity	700 000	0
Échéances principal échus	525 326	0
Crédit de gestion	9 283 532	8 973 880
Banques	1 264 514	1 732 374
Intérêts courus	78 472	71 964
<b>Total</b>	<b>13 832 133</b>	<b>12 752 442</b>

## ***ETAT DE RESULTAT***

### **R01 : Revenus**

Le solde de cette rubrique s'élève à 33 222 750 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Ventes Locaux	16 571 779	14 373 573
Ventes exonères	131 048	178 545
Ventes à l'export	16 415 232	19 662 491
Ventes en suspension	232 867	115 316
R.R.R accordés	-128 176	-275 119
<b>Total</b>	<b>33 222 750</b>	<b>34 054 806</b>

### **R02 : Autres produits d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'élève à 134 066 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Quote-part des subventions d'investissement inscrites au Rt	131 655	53 555
Avance TFP	2 411	4 586
<b>Total</b>	<b>134 066</b>	<b>58 141</b>

### **R03 : Variation de stocks**

Le solde de cette rubrique s'élève 278 974 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
----------------	-------------------	-------------------

Variation stocks des encours et PF	278 974	-1 232 960
<b>Total</b>	<b>278 974</b>	<b>-1 232 960</b>

#### **R04 : Achats d'approvisionnement consommés**

Le solde de cette rubrique s'élève à 18 880 317 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Achats matières premières	14 299 022	21 887 896
Achat marchandises	535 742	0
Variation de stocks	1 862 375	-3 999 641
Autres achats	2 658 424	3 266 895
Transfert de charges	-475 246	0
<b>Total</b>	<b>18 880 317</b>	<b>21 155 150</b>

#### **R05 : Charges du personnel**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 981 992 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Salaires et Compléments de salaires	2 642 538	2 332 417
Variation Provision congés	-93 596	54 730
Variation Provision primes de rendements	12 081	5 195
Charges sociales légales	420 968	412 784
<b>Total net</b>	<b>2 981 992</b>	<b>2 805 126</b>

#### **R06 : Dotations aux amortissements et aux provisions**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 159 812 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles	125 353	5 806
Dotation aux amortissements des immobilisations corporelles	2 022 043	1 871 145
Dotation aux provisions des stocks	19 291	99 089
Dotation aux provisions pour risque et charges	0	111 500
Dotation aux provisions des clients douteux	75 000	73 200
Dotation aux provisions des autres comptes débiteurs	0	0
Résorption des charges à répartir	117 732	25 067
Reprise / Provision	-199 606	-145 746
<b>Total</b>	<b>2 159 812</b>	<b>2 040 061</b>

#### **R07 : Autres charges d'exploitation**

Le solde de cette rubrique s'élève à 7 128 562 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Sous-traitance générale	3 623 070	3 595 680

Charges locatives	181 177	65 168
Entretiens et réparations	473 465	534 457
Assurances	119 587	131 919
Frais études & recherches	89 284	64 784
Frais de marketing	86 178	89 832
Honoraire	528 803	398 521
Commissions sur ventes	312 711	411 270
Publicités et cadeaux	116 968	93 499
Transports, déplacements et réceptions	821 006	1 287 896
Frais de communication	37 606	38 890
Commissions bancaires	368 013	215 273
Commissions factoring	216 640	340 272
Jetons de présence	45 000	47 812
Impôts et taxes	132 412	45 126
Amendes & Pénalités	37 850	23 721
Transferts de charges ACE	-61 208	0
<b>Total</b>	<b>7 128 562</b>	<b>7 384 120</b>

### **R08 : Charges financières nettes**

Le solde de cette rubrique s'élève à 2 493 110 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Charges d'emprunts	2 313 425	1 861 777
Produits financiers	-737	-7 413
Pertes de change	288 412	304 180
Gains de change	-107 990	-368 063
<b>Total net</b>	<b>2 493 110</b>	<b>1 790 481</b>

### **R09 : Produits des placements**

Les soldes des produits de placements s'élèvent à 825 000 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Produits de cession des participations	825 000	0
<b>Total</b>	<b>825 730</b>	<b>758</b>

### **R10 : Autres gains ordinaires**

Le solde de cette rubrique s'élève à 171 273 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Gain sur cession	160 045	31 004
Différence de règlement	446	797
Produits divers	10 782	59 335
<b>Total</b>	<b>171 273</b>	<b>91 136</b>

**R11 : Autres pertes ordinaires**

Le solde de cette rubrique s'élève à 253 304 dinars au 31 décembre 2023 se détaillant ainsi :

<b>Libelle</b>	<b>31/12/2023</b>	<b>31/12/2022</b>
Amendes et pénalités	251 898	152 412
Différence de règlement	1 406	1 012
<b>Total</b>	<b>253 304</b>	<b>153 424</b>

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2023**

Messieurs les Actionnaires,

### **I- Rapport d'audit sur les états financiers consolidés**

#### **1- Opinion**

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe Office Plast qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2023, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 20 501 715 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice après modifications comptables s'élevant à 154 070 dinars.

A notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

#### **2- Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **3- Observations -Modification comptables**

Comme il est indiqué au niveau de la note IV des notes aux états financiers « Modifications comptables », il a été procédé, au niveau de la société mère « Office Plast SA », à la revue du montant de la rubrique subvention d'investissement pour un montant de 415 578 Dinars, ainsi que leurs quote part inscrite au compte résultat pour un montant net d'impôt de 158 641 Dinars. Également, il a été procédé au niveau de la société mère

« Office Plast SA » à la revue de la charge d'impôt sur le bénéfice de l'exercice 2018 pour un montant de 106 191 Dinars.

Les ajustements ont été imputés en augmentation des capitaux propres d'ouverture de l'exercice 2023 pour un montant net d'impôt de 52 449 Dinars.

Pour des besoins de comparabilité, les données de l'exercice 2022 ont fait l'objet de retraitements en proforma qui a eu pour effet la présentation d'une modification comptable en augmentation de capitaux propres de l'exercice pour un montant de 52 449 Dinars.

Notre opinion ne comporte pas de réserve concernant cette question.

#### **4- Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

#### **Valorisation et évaluation des stocks**

##### ➤ Risques identifiés

Les Stocks figurent au bilan au 31 Décembre 2023 pour une valeur nette de 14 023 125 dinars et représentent l'un des postes les plus importants du bilan (environ 29% du total actifs consolidés). Ces stocks sont valorisés au coût d'acquisition pour les matières premières et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semis finis. A la clôture de l'exercice, ils sont ramenés à leur valeur de réalisation nette si elle est inférieure au coût. Dans ce cadre, la norme comptable n°4 relative aux Stocks précise que l'évaluation des matières premières et consommables destinées à être utilisées dans la production à la valeur de réalisation nette est envisagée lorsqu'une baisse des prix des matières premières ou consommables est telle que le coût des produits finis atteint un niveau supérieur à leur valeur de réalisation nette.

La Direction détermine à la clôture, la valeur nette de réalisation des stocks en se fondant sur la moyenne des prix de vente nets pratiqués durant l'exercice, ainsi que sur les perspectives d'écoulement sur le marché, pour les articles en stock à rotation lente. Dans la mesure où les prix de vente moyens se trouvent en dessous de coût de production ou des articles obsolètes ont été identifiés, une provision pour dépréciation des stocks sera constatée.

Du fait des risques inhérents à la majoration ou à la minoration de la valeur des stocks, nous avons considéré que la valorisation et l'évaluation des stocks de la société constituent des points clés d'audit.

➤ Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Nos travaux ont consisté principalement à :

- Examiner et assister les opérations de prise d'inventaire physique des stocks à la clôture de l'exercice.
- S'assurer de l'exactitude des quantités employées pour la valorisation des stocks.
- Examiner le système d'information et les règles de contrôle interne mis en place par la société en matière de valorisation du stock de matières premières et de pièces de rechange et le cas échéant vérifier l'exactitude du calcul des coûts d'entrée retenus pour un échantillon représentatif de ces stocks.
- Rapprocher les coûts d'entrée des stocks de matières premières et des stocks de pièces de rechange par rapport à la moyenne des prix d'achat de l'exercice et le cas échéant par rapport au coût de l'exercice précédent dans la mesure où des articles n'ont pas fait l'objet d'achat en 2023. Les écarts ainsi identifiés font l'objet des analyses et des justifications nécessaires.
- Analyser les coûts de production des produits finis et des produits semi-finis par rapport au coût de production de l'exercice précédent et par rapport au coût de production des articles appartenant à la même famille. Les incohérences ainsi identifiées font l'objet de travaux de justifications nécessaires ;
- Examiner l'exactitude du système de calcul de coût de produits finis et semi finis mis en place par la société, et s'assurer de sa correcte application ;
- Vérifier que la valeur comptable des produits finis est inférieure à la moyenne des prix de vente pour chacun des articles de produits finis ;
- Prendre connaissance et examiner les procédures de contrôle interne mises en place par la société pour identifier l'existence d'articles à rotation lente ou bien d'articles obsolètes et le cas échéant, constater une provision pour dépréciation des stocks ; et
- Identifier l'existence des articles à rotation lente ou bien les articles obsolètes et apprécier les hypothèses retenues par la Direction pour la consommation ou la liquidation des dits articles et juger sur la nécessité de constater une provision pour dépréciation des stocks.

#### **5- Rapport de gestion du Conseil d'Administration**

La responsabilité du rapport de gestion du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme



d'assurance que ce soit sur ce rapport. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

#### **6- Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés**

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à lui. Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

#### **7- Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou

collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute

déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevé au cours de notre audit.

- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

## **II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires**

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

### **➤ Efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe**

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne du Groupe. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 05 juin 2024

**Le Commissaire Aux Comptes**

**UNIVERS AUDIT Sarl**

**Ilyes MAATKI**